



Accès aux déchetteries pendant la période de confinement liée au Covid-19

A compter du lundi 27 avril 2020, 4 déchetteries seront ouvertes au public et aux professionnels disposant d'une carte d'accès, sur rendez-vous, selon le planning ci-dessous :

Planning d'ouverture sur rendez-vous des déchetteries (Horaires : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00)

Déchetterie	Lundi 27 avril	Mardi 28 avril	Mercredi 29 avril	Jeudi 30 avril	Vendredi 1er mai	Samedi 2 mai	Dimanche 3 mai	Lundi 4 mai	Mardi 5 mai	Mercredi 6 mai	Jeudi 7 mai	Vendredi 8 mai	Samedi 9 mai
Rue	ouvert		ouvert			ouvert		ouvert		ouvert	ouvert		ouvert
Quend		ouvert		ouvert					ouvert		ouvert		
Crécy	ouvert	ouvert	ouvert			ouvert		ouvert	ouvert	ouvert			ouvert
Domqueur	ouvert		ouvert	ouvert		ouvert		ouvert		ouvert	ouvert		ouvert

Modalités et horaires d'accès aux déchetteries :

En raison des mesures de sécurité liées à l'actuelle crise, l'accès à une déchetterie se fera uniquement sur rendez-vous en contactant les services de la communauté de commune au n°03.22.27.86.94

Les rendez-vous pour accéder aux déchetteries seront fixés entre 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Entre chaque rendez-vous, les équipements utilisés seront désinfectés par les gardiens

Les déchets qui pourront être déposés sont :



Les déchets verts



Les encombrants



Les cartons

Coordonnées des déchetteries

Rue Route du Crotoy	Quend Hameau de Monchaux - RD32	Crécy-en-Ponthieu Rue des Chasses-marées	Domqueur Route de Saint Riquier - RD12
------------------------	------------------------------------	---	---

Conditions d'accès (Les services de police et de gendarmerie sont informés de la réouverture des déchetteries) :

Patience à l'entrée de la déchetterie lors de son arrivée et présenter sa carte sur demande du gardien.

Accès limité à un usager par créneau d'une demi-heure

Porter des gants pour réaliser le déchargement des déchets qui sont limités à 2 m³ par usager et par jour (préparer au mieux son chargement en évitant le mélange de déchets) .

Pour se rendre à la déchetterie : se munir d'une attestation dérogatoire de déplacement en y cochant la case « déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie »

Pour prendre rendez-vous dans une des 4 déchetteries : n°03.22.27.86.94

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le coordinateur des déchetteries

Guillaume DETRAIT : 06.89.96.77.18 - environnement@ponthieu-marquenterre.fr